

G€15-4819
2016-01-15

NUOSEPT® W CONCENTRATE
COMMERCIAL

AGENT DE CONSERVATION

SOLUTION

GARANTIE:

Bronopol.14,00 %
5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one1,05 %
2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one
0,50 %

No D'HOMOLOGATION 29949,
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON



DANGER: CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 30 - 1000 L

Titulaire :
Troy Chemical Corporation
One Avenue L
Newark NJ 07105-3895
US
973-589-2500

Centre canadien d'urgence transport :
CHEMTREC: 800-424-9300 (703-527-3887)

MODE D'EMPLOI

Nuosept W Concentrate est un agent de conservation et peut être ajouté à n'importe quel moment dans le processus de production. Pour de meilleurs résultats de l'ajouter aussi tôt que possible dans le processus de fabrication. Évitez les températures élevées et des conditions alcalines haute.

Les taux d'usages typiques sont de 0,025 à 0,1 % en poids (35 à 140 ppm de bronopol et 5 à 20 ppm d'isothiazolones) pour peintures et les enduits, et les pâtes liquides de pigments.

Afin de déterminer les niveaux d'utilisation les plus efficaces au sein des taux de l'étiquette de Nuosept W Concentrate, on suggère d'effectuer des essais.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Corrosif. Ce produit peut produire une réaction de sensibilisation ou de réaction allergique chez certaines personnes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER: Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Sensibilisant potentiel de la peau. Peut-être fatal si avalé. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après manipulation, bien se laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Éviter de contaminer les aliments. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations.

Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail.

Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH.

Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Entreposer à l'écart de:

(A) Les matières comburantes

(B) La chaleur et des sources d'allumage.

(C) Les aliments et les contenants pour les aliments

Éviter tout contact avec des métaux.

Déversement: Absorber avec du sable, de terre ou minéral inerte. Balayer et enlever le déversement dans un récipient en polyéthylène orienté pour l'élimination correcte ultérieure. Nettoyer la zone avec du détergent et de l'eau.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans les conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))